État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 janvier. — Marie Josson, ruelle Codron — Marguerite Flipo, rue de Ste-Germaine. — Emma Verstraete, sentier de Roncq. — Richard Elslander, rue de Menin. — Maria Delplanque, rue des Molles Briques. — Gabrielle Lambatte, rue de Calais. Du 27. — Marguerite Bettens, Phalempin. — Arthur Depraetere, Blanc Seau. — Anseline Depooser, rue des Coulons. — Palmyre Vandeputte, rue de Lille.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 27 janvier. — Catherine Dhalluin, 73 ans aux Petites-Sœurs des pauvres. — Louise Voreux, 5 ans, rue de la Latte. — Catherine Zwembeke, 66 ans, Croix-Rouge.

Du 27. — Marie Haquette, 78 ans, Brun-Pain. — François Vandervarent, 5 ans, rue des Catalans. — Paul Honoré, 11 mois, rue de la Cloche.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 1er février 1881, à 10 heures pour le repos de l'âme de Monsieur Jean Baptiste François-Gabriel Joseph SCREPEL, époux de Dame Hélène HOUZEAU, décédé à Roubaix, le 2 février 1880, dans sa trentième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille TIBERGHIEN-BRABANT, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Virginie HAPPE, veuve de M. Floricmond TIBERGHIEN, décédée à Roubaix, le 30 janvier 1881, à l'âge de 73 ans, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux CONVOI et SALUT SOLENNELS, qui auront lieu le mercredi 2 février, à 8 heures en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hospice.

Les amis et connaissances de la famille EVRARD-MALFAIT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Flore MALFAIT, décédée à Roubaix, le 31 janvier 1881, dans sa 33e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le mercredi 2 février à 9 heures, aux VIGILES qui seront chantées le même jour à 4 heures 1/2, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 3, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin de Fer, 18.

Les amis et connaissances de la famille PLOUVIER-CANBRAY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François-Joseph PLOUVIER veuf de Dame Clotilde DUTRIEUX, décédé à Wattrelos, le 30 janvier 1881, dans sa 83e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 1er février, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Vieille-Place, à Wattrelos.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, le mardi 1er février 1881, à 9 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Dame Eugénie Sophie-Catherine DE POORTERE, épouse de Monsieur Joseph DEVOS, décédée subitement à Roubaix, le 10 janvier 1880, dans sa 76e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix le mardi 1er février 1881, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Eugène DESCAMPS, époux de Dame Adelaïde RENARD décédé à Roubaix, le 30 décembre 1880, dans sa soixante huitième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique.

— NAMUR. — Un affreux accident s'est produit, jeudi vers 6 heures du soir, dans la station de Namur. Le chef-garde Lucassen Louis, qui dirigeait le train de marchandises de Gand à Namur et vice-versâ, a été pris entre la machine et le premier wagon de ce même train. Le malheureux a été tué sur le coup. C'est en traversant les voies pour se rendre au bureau des sous-chefs de station, un peu avant le départ, que Lucassen a été atteint. Le cadavre a été transporté à l'hôpital. L'infortuné chef de train n'était âgé que de 36 ans.

— LA LOUVIÈRE. — Mercredi dernier, vers six heures du matin, Félicie Vaudenberghe, âgée de 17 ans, demeurant à La Louvière, était occupée dans le fond de la fosse n° 2 du charbonnage de Houssu à la manœuvre des portes de ventilation de la taille montante (prolongement du plan incliné). Un wagon arrivant dans le bouveau, la jeune fille ne prit pas la précaution de se garer, et elle fut atteinte par le véhicule qui lui passa sur le corps et la tua sur le coup.

— ANVERS. — Un bien douloureux accident est arrivé avant-hier après-midi, dans la station de Stuivenberg (Anvers). Le nommé Pierre De Wolf, âgé de 36 ans, demeurant rue de Deurne, ouvrier tonnelier chez M. Persenaire, a été écrasé entre deux tampons d'un train de manœuvres et tué sur le coup. Le cadavre du malheureux ouvrier a été transporté à l'hôpital.

FAITS DIVERS

La fille tombée dans un égoût.

— Un témoin de l'accident arrivé à la petite Babin écrit aux journaux la lettre suivante :

Paris, 20 janvier 1881.

Monsieur le rédacteur,

Je ne puis garder le silence plus longtemps lorsque je lis dans les journaux les témoignages des uns et des autres au sujet de la petite fille tombée dans la bouche d'égoût au coin de la rue des Petites-Ecuries.

Nul n'était dans la possibilité de voir l'accident se produire aussi bien que moi.

Vu l'encombrement des voitures qui existait, en ce moment, ne pouvant traverser ailleurs, je me suis trouvé derrière l'enfant.

Le cri seul qui m'échappa a fait retourner le malheureux père, dont l'enfant avait disparu dans le gouffre.

Les quatres hommes qui se trouvaient ensemble du côté opposé discutaient entre eux et n'étaient nullement occupés à jeter de la neige dans l'égoût.

Je suis prêt à certifier ce que je vous écris, monsieur le rédacteur, devant qui voudra.

Agréez, monsieur le rédacteur, mes salutations respectueuses.

WOLFLISBERG,
rue d'Hauteville, 43.

La femme coupée en morceaux.

— Nous avons dit qu'une nouvelle arrestation avait été opérée à propos de l'assassinat de l'île Barbe, à Lyon. C'est celle du nommé Ribon, colporteur ambulant, ami de la famille Wliss, qui aurait eu, dit le *Progrès*, successivement pour maîtresse une femme nommée Julia Neumelize, qu'on cherche vainement et qu'on suppose être la victime, et les deux sœurs Julie et Marie Wliss.

Le juge d'instruction a entendu en outre le témoignage d'une femme Lourbier, qui aurait déclaré avoir aperçu, vers la fin de décembre, le frère de Louis Wliss en compagnie d'une femme boiteuse, dont le signalement répond à celui de Julie Neumélise. De plus, une note du parquet de Bruxelles fait connaitre que Louis Wliss et la femme Neumélize sont sous le coup d'un mandat d'amener. Des photographies de la victime ont aussitôt été envoyées à Bruxelles.

Enfin, M. le maire de Marcilly (Saône-et-Loire), a prévenu le parquet qu'il a délivré à Louis Wliss un certificat de port d'armes sur la présentation d'un livret, qui a été reconnu n'être pas le sien.

En résumé, toute l'instruction se porte sur la recherche de la femme Julie Neumélize, dont le signalement correspond assez avec celui de la victime.

Il y a aussi cette particularité que Julie est boiteuse, ce qui pourrait expliquer l'intérêt que l'assassin aurait eu à lui couper les jambes.

On va entendre encore une autre parente des Wliss, actuellement détenue à la prison St-Joseph, où elle subit une condamnation à six mois de prison pour vol.

— On nous écrit de Saint-Domingue aux journaux de New-York que le célèbre dompteur de lions Elijah Lengel, de Philadelphie, a été mis en pièces par un tigre.

Vers onze heures du soir, Lengel, qui depuis plusieurs années faisait partie du Courteney, était entré dans la cage des tigres; il avait presque terminé ses exercices et se disposait à sortir, lorsqu'il fit un faux-pas; un des tigres s'élança aussitôt sur lui en rugissant, le mordit au cou et en moins de cinq minutes le déchira de la tête aux pieds.

Le corps du malheureux dompteur n'était plus qu'une masse de chair et d'os broyés par la bête féroce lorsqu'on vint à son secours.

Le cirque était rempli de spectateurs ; quelques-uns de ces derniers, qui avaient des revolvers, tirèrent sur le tigre et réussirent à le tuer, ce qui permit aux gardiens de retirer le corps de Lengel par dessous la trappe de la cage.

A ce moment, l'autre tigre, devenu subitement furieux, se précipita sur celui qui venait d'être tué à coups de revolver et le déchira avec ses dents et ses griffes.

L'horreur de cette scène était telle que la plupart des spectateurs s'enfuirent épouvantés.

— Un accident du même genre que celui que l'on a eu à déplorer à Paris a failli arriver ces jours derniers dans les égoûts du Havre.

Le regard d'égoût situé au carrefour de la rue Charles Laffitte et du cours de la République avait été ouvert pour recevoir les neiges.

Un employé désigné pour rester près de l'égoût, afin de prévenir tout accident avait abandonné son poste. Le regard était ouvert, rien n'en défendait l'approche et sa présence était même dissimulée par un petit tas de neige amoncelée à l'entour.

Tout à coup une petite fille arrive en courant, elle voit venir une petite voiture de place dont elle veut se garer, elle oblique un peu et continue sa course droit devant elle. Apercevant le petit monticule de neige qui se trouve autour du regard, elle le franchit d'un bond et disparaît!

Elle était tombée dans l'égout!

La pauvre petite jette des cris perçants. Elle est entraînée par un courant d'eau profond de 60 centimètres. Elle se cramponne d'instinct à une énorme pierre à laquelle elle reste accrochée, son corps baignant tout entier dans la masse liquide. Elle continue à appeler de toutes ses forces.

Enfin, on entend ses cris. On accourt. On lui jette une corde qu'elle ne peut saisir. Les personnes présentes hésitent à descendre dans ce cloaque sombre. Mais un jeune ouvrier, qui enlève la neige sur la route, se dévoue. Il saisit l'échelle en fer scellée à l'intérieur du regard et descend. L'enfant a disparu.

Désappointé, transi par le froid, car il a l'eau jusqu'aux genoux, l'ouvrier cherche en suivant le courant; il avance de cinq ou six mètres sans rien voir.

Heureusement la fillette l'aperçoit et le saisit par la jambe; il la prend dans ses bras, puis il revient chargé de son précieux fardeau, près de l'ouverture. Une seconde après, l'enfant est rendue au jour.

— Tiens! s'écrie le sauveteur, qui la reconnut en sortant de l'égout, c'est la petite Blanche Gatineau, la sœur de mon camarade!

Sa surprise fut grande et plus grande encore fut sa joie d'avoir sauvé la sœur de son ami. La petite Blanche était pâle de froid et de frayeur, mais elle n'avait pas perdu connaissance.

Elle fut transportée immédiatement à l'hôtel du Débarcadère, où les meilleurs soins lui furent donnés. Un médecin reconnut que la fillette n'avait heureusement éprouvé d'autres blessures qu'une écorchure au genou droit.

— LA CATASTROPHE DE VENISE. — On a reçu de nouveaux détails sur l'horrible catastrophe de Capo Sile. Les cadavres repêchés s'élevaient, le 24, au nombre de 30, dont 16 femme et 14 hommes. On continue la triste pêche. Il paraît que le radeau commença à faire eau à l'avant à environ 10 mètres de la rive. Tous se précipitèrent alors à poupe. Ce fut la cause du désastre. Parmi les noyés il doit y avoir un garçon de ferme qui avait sur lui, à ce qu'affirme son maître, une somme considérable. Parmi les femmes une était enceinte. Comme c'était dimanche, beaucoup de monde se trouvait sur la place. Voilà pourquoi un si grand nombre de personnes suivait le viatique, qui était porté à un fermier nommé Urban. Le substitut procureur du roi et le juge d'instruction de Venise se sont rendus sur les lieux. Les conséquences de cette catastrophe sont affreuses: une pauvre femme a perdu tous ses parents et est restée seule!

— On écrit d'Alger : Au moment où les rattachements de territoire vont imposer à la France de nouveaux sacrifices, il est utile de chercher qui, en réalité profitera de ces sacrifices.

Nous relevons les chiffres suivants dans la statistique présentée aux membres de la commission des trente de l'Assemblée nationale.

Population européenne de la colonie, 244,646 se décomposant ainsi :

129,000 français.
115,646 étrangers.

(Inutile de dire que les 30,000 juifs algériens naturalisés en masse par le décret de Cremieux ne sont pas compris dans ces chiffres.)

Or, étant donnée la statistique de 1870, il ressort des chiffres ci-dessus qu'en 1875, c'est-à-dire 5 ans après, la population étrangère a augmenté de 15,616, alors que la population française n'a augmenté que de 9,000.

Si cette progression continue, il est facile de prévoir l'époque où le nombre des Français sera primé par celui des étrangers, qui trouvent fort avantageux de venir s'établir en Algérie, *où les contribuables de la France* font tous les frais de leur établissement! Notre colonie sera alors, comme l'a déjà dit fort spirituellement un académicien, la *patrie des étrangers.*

Nota. — En Algérie il y a plus de 13,000 cabarets, soit un pour 19 Européens. En France où ils sont cependant assez nombreux il y en a un pour 95 individus.

VARIÉTÉS

LA DERNIÈRE MINUTE
D'UN NOYÉ.

Un ardent soleil de juillet faisait étinceler, comme une poudre de verre, les paillettes du mica sur les montagnes de la Loire-Haute. Là-bas, au fond de gorges tortueuses, serpentait et bruissait le fleuve qui, soudain, débouchant dans un étroit vallon, y arrondissait et ralentissait son courant sur un blanc de sable poli. L'endroit était charmant pour le bain; aussi un petit groupe de baigneurs campait-il sur cette plage. Jean-Antoine Chambeau, gentilhomme campagnard de quarante ans environ, accompagné d'un vieux serviteur et d'un jeune garçon de dix huit ans, qui semblait être son fils. Plus loin, sous une touffe de quelques saules, une jeune fille de vingt ans, tricotait, assise, et les yeux braqués sur le va-et-vient de ses longues aiguilles.

Jean-Antoine Chambeau s'élança dans l'eau, nagea pendant quelques instants, et reprit pied. Le lit de la Loire est semé de pièges de sable fin et doux. Ce sable a des pentes insensibles d'entonnoir. Le baigneur avance; l'arène se dérobe subitement sous lui, et il enfonce dans un horrible gouffre. Plus rien, qu'un cercle s'élargissant a la surface. Voilà ce qui arriva à Jean Antoine Chambeau. Une gorgée d'eau étrangla un cri au fond de son gosier. Il se sentit vaguement dans un tourbillon de ténèbres et ferma les yeux. Il se noyait.

Tout à coup, son cerveau s'illumina. Le passé, le présent, l'avenir même, en leurs moindres circonstances, se déroulèrent comme un immense panorama. C'est avec une puissance extraordinaire et une merveilleuse netteté, qu'une longue existence se concentre alors dans une minute rapide. Phénomène étrange, inexplicable et terrible! la pensée de Jean-Antoine embrassa, d'un éclair, depuis le jour de sa naissance jusque par delà sa mort.

I

Jean-Antoine avait six ans. Son paradis était une maisonnette aux champs, dans un vallon. Trois choses constituaient le village : un pont de pierre; une vieille tour, une petite église. La tour pleurait au vent du soir, le pont murmurait au clapotement de l'eau, l'église chantait au branle des cloches ; — ces trois bruits berçant la vie, en ce coin du monde, le ronflement monotone de trois fuseaux mystérieux.

Au sein du même village s'élevait une autre maisonnette où fleurissait une petite fille de huit ans, Jeanne Montgieux. Jean et Jeanne grandissaient et jouaient ensemble ; — les familles étaient amies. L'hiver séparait les deux enfants car la neige chassait tout le monde à la ville. Lui, allait à l'école ; elle, au pensionnat. En mai, les engoulevents sauvages, partis en octobre, revenaient un à un ou par couple. Jean et Jeanne regardaient de préférence ceux qui revenaient deux à deux, et ils songeaient avec joie au vallon. En été, le soleil déployant tout son éventail d'or, les enfants, chaque dimanche, se retrouvaient au village. Le matin, ils se souriaient à la messe de la paroisse. Jeanne portait, toujours alors, des robes d'un rose frais et vaporeux qui lui donnaient l'aspect charmant d'une fleur de pêcher.

Après-midi, les deux enfants se réunissaient, et, en route ! La cueillette des alises ou des mûres, la quête des nids, la moisson des fleurs, quelles longues et délicieuses heures buissonnières ! Ils rentraient le soir bien las, mais si contents ! Une fois, Jeanne s'étant aventurée sur une mare, y laissa embourbé son mignon soulier mordoré. Jean prêta une de ses bottines, et ils regagnèrent le logis, trois pieds chaussés et l'autre nu ; — Jean, très fier de son dévouement; Jeanne, très gaie de son accoutrement.

Il ne s'agissait pas d'amour entre eux. Etre seulement, ensemble, voilà le rêve de la semaine et le bonheur du dimanche.

Jean attrapa ses douze ans ; Jeanne en avait quatorze. Jean parfois s'attristait de ne pouvoir atteindre l'âge de son amie et même de le dépasser. Il ne raisonnait pas beaucoup de la cervelle, vous le voyez ; son cœur, en revanche, raisonnait instinctivement. Il se produisit en eux, dès cette époque, un commencement de trouble inexplicable. Les regards et les poignées de main échangés avaient une bien autre saveur. On se quittait maintenant avec désespoir; on se retrouvait avec délices. L'imagination, s'éveillant, aidait au sentiment, et, déjà, chez eux, se formait cet orage de la jeunesse, — qui se résoud toujours encore par de chères larmes plus tard inconnues.

Un soir, Jean-Antoine, à voix basse, murmura :

— Je ne sais pas, Jeanne ; mais, par instant, je me surprends à te désirer malheur, pour avoir le bonheur de te sauver !

— Et moi, Jean, si je mourais, je me suis promis de te donner tout ce que je possède. C'est une idée comme cela.

La tendresse des deux enfants se traduisait par d'éloquentes sottises.

L'on ne s'en dit pas davantage, ce soir-là. Quelques jours après, on commença à rêver mariage à deux, et le vallon devenait de plus en plus riant et adoré ; il semblait s'illuminer. Les arbres en pâtirent ; on en tatouait l'écorce d'un chiffre mystérieux, deux J entrelacés. Les fleurs s'en trouvèrent mal ; on les ravageait pour en composer de volumineux bouquets. Jean-Antoine pleurait à propos de tout et Jeanne soupirait à propos de rien.

Pleurs et soupirs redoublèrent quand les deux familles parlèrent sérieusement de la pension pour Jean, du couvent pour Jeanne. Dix mois complets de séparation ! Dix éternités ! Ils en mourraient, ce fut convenu. Qui en mourrait le premier ? C'est ici que l'on ne tomba plus d'accord, et que, pour la première fois aussi, on faillit se quereller. Les parents se montrèrent impitoyables. Derrière une grille à mailles serrées et derrière une porte à verrous démesurés, en enfermant les deux enfants, on enferma deux gros chagrins.

La révolution de 1848 éclata. La mère de Jean Antoine annonça à son fils, au collège, que la famille de Jeanne, ruinée, avait vendu la maisonnette du vallon et était partie pour la Californie, où elle allait tenter fortune. Elle conservait toutefois l'espoir de retour. Jean Antoine pâlit et s'évanouit. Lorsqu'il eut repris ses sens sous les caresses de sa mère il pleura à chaudes larmes, fut pris de la fièvre et fit une grave maladie. Il rentra enfin au collège, blême, maigre mélancolique, avec une profonde horreur de l'étude. Il se crut le plus malheureux de tous les gens de sa connaissance.

La première tempête avait traversé cette enfance, léguant à sa jeunesse d'éternels et superbes nuages. Le temps passa ; Jean Antoine traversa ses cours. Mais partout et toujours il traina avec lui l'image de Jeanne, douce et poignante à la fois. Les distractions ne le guérirent pas ; elle l'attristaient au contraire davantage. Il avait grandi dans cet amour oui, car c'était réellement bien de l'amour maintenant.

Les années s'écoulèrent sans nouvelles des émigrants et sans rendre le calme au cœur de Jean Antoine. Il n'eut point de jeunesse ; il n'avait eu qu'une enfance Son père et sa mère moururent. Il les pleura beaucoup, mais il pleurait Jeanne aussi.

Sans ambition et sans désirs, il se retira dans un petit manoir entouré de grands bois, suivi par un ancien serviteur de la famille, Picard, dévoué et fidèle comme un chien vieilli. Là, dans ce silence, cette solitude, plus que jamais il évoqua le souvenir de Jeanne. Ce souvenir était devenu une religion, une ferveur. — Comme ce serait bien, à elle, de revenir, de partager son sort et son foyer, à cette heure où le voila si abandonné et si désespéré !

Les années se succèdent toujours. Rien encore des expatriés, malgré les démarches de Jean. Il a vingt cinq ans aujourd'hui, Jeanne doit avoir vingt sept ans répétait il souvent et tout bas. Hélas ! il se fait, pour elle et pour moi, tard déjà dans la vie.

II

Vers ce temps-là, un steamer, — voiles gonflées et roues précipitées, — filait rapidement en traversée de San Francisco au Havre. Depuis quinze jours, il avait pris la mer.

Parmi les passagers se trouvaient une jeune veuve et ses deux enfants : un petit garçon de cinq ans et une petite fille de sept ans. Cette pauvre mère montait quelquefois sur le pont ; la souffrance et le chagrin la minaient, et elle toussait sans répit. Elle était pâle, et ses traits réguliers, qui devaient lui faire jadis une réelle beauté, de leurs lignes aujourd'hui décharnées, n'imprimaient à sa physionomie qu'une sécheresse maladive. Elle semblait une fleur frappée de la foudre, quand il ne faut cependant qu'un souffle de vent pour tuer une fleur. Une tristesse horrible semblait peser sur elle, en même temps qu'une inquiétude plus horrible encore.

On devinait, sous les ruines d'un luxe ancien déjà, une certaine misère soigneusement dissimulée. L'équipage tout entier se montrait rempli d'attentions pour la jeune femme et rivalisait pour choyer les deux jolis bambins.

Une nuit, la tempête se jeta dans les agrès, malmenant le steamer comme une errante feuille morte. On avait ployé les voiles, allumé les feux, et les deux roues dévoraient l'espace en dépit du tumulte des flots et des déchainements du vent. La jeune femme ne se levait plus depuis quelques jours. Dans sa cabine, il y avait à peine place pour les enfants assis, qui la gardaient, et, loin d'elle, n'osaient se risquer. Les faïences, secouées par le roulis et le tangage, tintaient lamentablement dans leurs étuis de fer.

Le navire bondissait et les enfants frissonnaient. La jeune mère affolée, se sentit mourir. Elle envoya sa petite fille quérir le capitaine. En l'attendant, elle demanda au petit garçon son buvard, et elle écrivit à la hâte et avec peine, une lettre courte qu'elle cacheta et embrassa.

Des larmes remplissaient ses paupières; la sueur perlait de son front en gouttelettes claires sur son visage de cire. — Capitaine, dit elle à voix basse, je vais mourir. Ayez pitié de mes deux pauvres petits. Prenez cette lettre, et, le port atteint, conduisez-les à cette adresse, vous même, je vous en supplie. Je me confie entièrement à vous. Cet acte de charité vous portera bonheur. Si vous avez encore votre mère, que Dieu la bénisse pour cela !

A suivre

NOUVELLES DU MATIN

Condamnation d'un sous-préfet.

On télégraphie de Poitiers :

« La cour a condamné M. Cottineau, sous-préfet, a payer des dommages-intérêts au juge suppléant de Fontenay-le-Comte, qu'il avait outragé grossièrement.

La démission du général de Galliffet.

Le bruit court que M. le général de Galliffet, n'ayant pu faire ratifier par le gouvernement son enquête sur l'incident de Saumur, va donner sa démission de commandant en chef de corps d'armée. Nous ne donnons ce bruit que sous toutes réserves.

Admissions au Jockey-Club.

Cinq nouveaux membres ont été admis au Jockey-Club. Ce sont MM. Paul Hottinguer, Georges de Baiorre, le comte d'Ayguesvives, Adrien de Bussierre et le comte Ferdinand de Lesseps.

Un cinquième général de l'infanterie de marine.

On parle beaucoup, dans les bureaux du ministère de la marine, de la nomination au grade de général de brigade du colonel Alleyrou, chef des bureaux des troupes au ministère.

Ce serait un emploi créé, car l'infanterie de marine ne possédait toujours qu'un général de division, le général Faron, et trois généraux de brigade, MM. les généraux Bossan, de Trentinian et Vallière.

La nomination d'un cinquième général dans le corps de l'infanterie de marine est due probablement à l'augmentation des troupes indigènes en Cochinchine et au Sénégal.

Chacun sait qu'il a été créé un régiment de tirailleurs annamites et un second bataillon de tirailleurs sénégalais.

Nous confirmons aussi la nouvelle que l'infanterie de marine aura de nouveau son bataillon d'honneur à Paris et que des ordres sont donnés pour que chaque régiment, Cherbourg, Brest, Toulon et Rochefort, envoie à Paris une compagnie former le bataillon d'honneur.

C'est la belle et noble conduite de l'infanterie de marine à Bazeilles et sur les champs de bataille de nos colonies qui lui a valu cette récompense. Il n'est donc que juste de lui restituer cet honneur.

Explosion d'une machine à vapeur.

Hier soir, à neuf heures et demie, route de Fontainebleau, 25, à Gentilly, dans la fabrique de bougies de M. Leroy-Durand, la machine à vapeur a fait explosion. Les deux chauffeurs qui faisaient le service de nuit sont grièvement blessés. Ce sont les nommés Martial Estrade et Longvert ; ce dernier est dans un état qui inspire les plus grandes inquiétudes. Il est père de trois enfants.

Ces deux blessés ont été transportés immédiatement à l'hôpital de Bicêtre.

Le sieur Dubreuil, veilleur de nuit, qui se trouvait auprès des deux chauffeurs au moment de l'explosion, a disparu sous les décombres.

Les dégâts sont immenses ; tout le corps de bâtiment a été détruit.

Question grecque

Berlin, 30 janvier, 11 h. 15, matin.

Les ambassadeurs d'Allemagne et d'Angleterre à Constantinople qui sont en ce moment en congé retourneront à leur poste la semaine prochaine. Les négociations proposées par la Porte commenceront alors ; elles auront probablement un caractère purement préparatoire.

On dit ici que le cabinet de Londres insisterait pour la réunion ultérieure d'une conférence médiatrice dans une ville au choix des puissances. Lord Grandville espère qu'entre-temps, la Grèce se décidera à accepter les concessions que les puissances parviendront à obtenir pour elle de la Porte.

Vienne, 30 janvier, 1 heure, soir.

L'Angleterre a finalement accepté la proposition turque en principe ; mais l'échange de vues continue sur la question de savoir si l'on maintiendrait les décisions de la conférence de Berlin, pour le cas où les négociations projetées n'aboutiraient pas.

L'Angleterre, notamment, n'a adhéré jusqu'ici à la proposition turque qu'en faisant réserve des conclusions de la conférence de Berlin.

Constantinople, 30 janvier.

Le chargé d'affaires d'Angleterre a assuré à la Porte que l'Angleterre n'entravera pas le concert européen relativement à la Grèce et qu'elle ne soulèvera aucune difficulté.

Rien ne confirme la nouvelle donnée par le *Standard*, relativement à l'Arménie dont la situation n'est pas changée.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret nommant des généraux de brigade dans l'infanterie de marine.

Décrets nommant des courtiers d'assurances.

Décision autorisant la création d'un bureau télégraphique municipal.

Jugements définitifs à fin de déclaration d'absence.

Lettre de M. Dugue de la Fauconnerie

Le *Figaro* publie une lettre de M. Dugué de la Fauconnerie.

Répondant à M. Poriqueté l'ex-député bonapartiste le met au défi de lui dire quelle main relèvera le drapeau de l'empire

Elections de conseillers généraux.

Hier dimanche un scrutin de ballottage, avait lieu à Troyes pour l'élection d'un conseiller général.

M. Ernest Balter, radical a été élu par 1824 voix.

Un bulletin de ballottage a eu lieu à Charenton, pour l'élection d'un conseiller général.

Docteur Decorce, républicain, conseiller sortant. 2,736 Elu.

Dépêches Télégraphiques
(*Service particulier*)

L'escadre d'évolution

Toulon, 30 janvier.

L'escadre d'évolutions composée du Colbert du Friedland, du Suffren, de la Surveillante, de la Revanche, cuirassés de premier rang, et des avisos l'Hirondelle et le Desaix, est arrivée aujourd'hui, venant du golfe Juan.

Inondations

Evreux, 30 janvier, 4 h. 35 soir.

Il est inexact qu'un maréchal des logis de dragons a été noyé dans l'inondation.

Tout danger a disparu.

Le commerce américain

New-York, 30 janvier

Les chiffre des exportations de l'année dernière dépasse celui des importations, de 193 millions de dollars.

Les importations du numéraire dépassent les exportations, de 69 millions, 250,000 dollars.

Les directeurs du chemin de fer de Philadelphie-Reading ont fixé la réunion annuelle des actionnaires au 4 mars.

Les Anglais en Afrique.

Londres, 29 janvier.

Une dépêche du commandant en chef du Transvaal, adressée au ministre de la guerre, constate que 870 hommes d'infanterie et 170 de cavalerie, avec six canons, ont pris part à l'attaque contre les Boërs, qui occupaient une colline escarpée.

Les troupes anglaises ont gravi la hauteur sous une fusillade bien nourrie et ont chargé l'ennemi. Le colonel commandant l'action, tous les officiers d'état-major, tous les officiers à cheval étant tombés pendant l'attaque, les troupes ont été obligées de se replier.

La cavalerie a fait une charge de flanc et s'est vu également repousser par un feu écrasant.

Le colonel Deane, le major Poole et trois lieutenants tués ; le major Hing Sten, le capitaine Lovegrove et un lieutenant blessés, 181 soldats tués ou blessés, telles sont les pertes officielles de l'armée anglaise dans le combat de Laings-Nek.

Capetown, 30 janvier.

Le transport, le *Crocodile*, est arrivé, de l'Inde, avec des renforts.

Le divorce en Italie

Rome, 30 janvier.

L'*Italie* annonce que le garde des seaux présentera demain un projet de loi sur le divorce.

Mutations diplomatiques

Le *Diritto* dit que M. Spognoli, consul général d'Italie à Paris, va être transféré à Marseille

L'union catholique

Madrid, 30 janvier.

D'après la *Epoca*, vingt évêques et archevêques espagnols ont adhéré au programme de l'union catotholique, qui est conforme aux déclations contenues dans les lettres de Monseigneur Freppel.

Bulletin du Commerce

LAINES
COURS MOYEN DES PEIGNÉS & DES BLOUSSES DES Marchés de Roubaix et de Tourcoing

	1re	2me	3me	4me
Peignés Australie Port-Phil.	8 50 à 9 »»	8 »» à 8 70	7 50 à 7 75	»
» Adelaïde	8 »» à 8 50	7 50 à 8 25	»	»
» Sydney	8 »» à 8 50	7 25 à 7 75	6 75 à 7 »	»
» croisés	7 25 à 7 75	6 75 à 7 25	6 25 à 6 50	»
Laines de la Plata B.-Ayres.	7 50 à 8 »»	6 75 à 7 25	6 25 à 6 50	»
» M.-Vidéo.	7 75 à 8 25	»	»	»
Laines d'Afrique	6 »» à 6 25	5 50 à 5 75	5 »» »	4 50
» du Chili.	7 50 »	»	6 »» à 6 [illegible]	»
» de France	8 50 à 8 25	7 50 à 8 »	7 »» à 7 25	»
» de Russie	»	7 50 à 8 »	»	»
Filés chaîne laine(s.) n° 40/80	8 75 à 9 »»	8 50 à 8 75	»	»
» » 32/64	8 »» à 8 50	7 75 à 8 »	»	»
» cant. laine (s) 100	8 90 à 9 25	8 25 à 8 8[illegible]	»	»
» » 120	9 50 à 10	9 25 à 9 50	»	»
Blousses Australie	4 50 à 4 95	4 10 à 4 50	3 25 à 4 »»	»
» Buénos-Ayres / » Monte-Vidéo	3 40 à 3 85	3 25 à 3 80	2 75 à 3 »»	»
» France.	3 50 à 4 »»	3 10 à 3 40	»	»
» Afrique		2 »» à 2 75	»	»
» Chili.		2 50 à 3 »»	2 0	»

Le Havre, 31 janvier.

Depuis 8 jours on n'a fait que quelques rares affaires en laine brute.

Ventes publiques de laines de Liverpool

Vendredi soir

Les enchères ont été closes ce soir. Le catalogue de la dernière journée annonçait l'offre de 3538 balles, on en a adjugé 2434 aux prix déjà cotés la veille, le reste a été retiré.

Les prochaines ventes s'ouvriront le 2 mars.

Dépêches télégraphiques. — Service spécial

COTONS

Le Havre, 31 janvier, 1 h. 10 soir.

Ventes de la matinée 1,800 balles. Les ventes ont été faites principalement en livrables. Le marché est calme, les prix sont faibles. Le Louisiane est fait 81 et 82. Février est tenu à 76, mai-juin 78.

Arrivages dans le port du Havre : Le *Canada*, venant de New-York, avec un chargement de 250 balles.

Le *John Bunyan* venant de la Nouvelle-Orléans, avec un chargement de 444 balles, et le *Juno*, venant de Charleston, avec un chargement de 1,302.

New-York, 31 janvier.

Prix du Middling disponible 11,3/4. Voici le terme : février 11,40 ; mars 11,43 ; avril 11,62 ; mai 11,79 ; juin 11,93 ; juillet 12,03 ; août 12,15 ; septembre 12,21.

Les prix sont soutenus. Ventes 120,00 balles.

Nouvelle Orléans, 31 janvier.

Voici le terme : février 11,27; mars 11,28; avril 11,41 ; mai 11,51 ; juin 11,61 ; juillet 11,75.

Recettes : dans les ports du golfe		15.000 b.
» ceux de l'Atlantique		8,000 b.
Expéditions : pour l'Angleterre		11,000 b.
» pour la France		3,000 b.
» pour le Continent		12,000 b.

Liverpool, 31 janvier.

Ventes 8,000 balles. — Les disponibles sont inchangés. Les livrables sont en baisse de 1/32. A ce prix, il y a vendeurs.

MARCHÉS ANGLAIS

Laines et Lainages. Il n'y a pas de changement à Leicester, les transactions ne suffisant que pour couvrir les besoins urgents, et ne fournissant même pas assez de base pour établir une cote. La tendance néanmoins est à la baisse. En fils les affaires ont été un peu plus actives avec un ton plus ferme. Le froid fait enlever tous les gros draps d'hiver, et les fabricants sont très occupés. Pour les articles d'automne les commandes arrivent en grand nombre. D'un autre côté au marché lainier de Rochdale bien peu d'affaires se font sur commissions; le froid cause néanmoins un mouvement sur les stocks des facteurs, mais les prix n'ont éprouvé aucun changement. Au marché de Leeds les affaires en draps ont été plus fortes que d'habitude principalement sur les grosses sortes ordinaires « pilotes », dont les stocks sont très-réduits, et pour lesquelles on place des ordres très-importants. Pour l'exportation il y a beaucoup d'amélioration, de fortes commandes étant arrivées du continent, surtout de la France. Les ateliers sont en plein travail, et quelques-uns font plusieurs heures supplémentaires. A Newtown (Pays de Galles) une grande lourdeur pèse sur les flanelles, elle produit un ton de découragement dans notre spécialité. Jamais notre industrie n'a été dans un état petit pitoyable, et le principal fabricant a couvert la moitié de son établissement en fourneaux économiques. A Huddersfield le marché aux draps a été calme, sauf sur les qualités supérieures en estance pour par-dessus, et sur les tweeds bon marché pour ces sortes, les ordres sont nombreux. Les prix sont fermes pour la nouveauté, mais il y une disposition à faire des concessions sur les stocks déjà en magasin.

La demande pour la laine du pays est assez animée.

Soies grèges

Londres, samedi.

Nous avons à signaler un marché plus ferme. Il serait difficile de donner une cause spéciale pour ce mouvement à moins de quelques opérations de spéculateurs en grèges de Chine et du Japon. Ce mouvement a rétabli les prix au point le plus haut atteint dans les premiers jours du mois courant. La consommation continue dans le même état de calme, on travaille assez bien, sans cependant anticiper les besoins par des achats plus importants. Livraison depuis le 1er au 27 janvier, 1,650 balles de Chine, 422 du Japon, 215 de Canton, 55 de Bengale ; total 2,341 balles.

Cours payés pendant la semaine : 4 Semetah, 14s 9d ; Elephand bleu, 14s 6d : Tim Sin, Paon bleu, 14s 6d ; Aigle rouge, 14s 6d ; moyenne No. 5 Tsatlee, 12s 3d ; Faisan 3, 14s 6d ; 3 Kokeng, 13s ; 2 belle femme, 14s 9d ; 2 Pagoda, 14s 9d ; Paon rouge, 14s 6d ; 5 Tsatlee inferieure, 12s 4 1/2 d ; Baleine et Pagoda, 12s 7 1/2d.

Livraisons aujourd'hui : 1 balle de de Bengale, 52 balles de Chine, 14 du Japon, 11 de Canton. Total 78 balles.

Hong Kong, 28 janvier.

Soies : Total des ventes du Japon depuis le 13 juin, 13, 500 balles. Total du stock du Japon 5,500 balles, contre 400 balles. Expédition de la Chine et du Japon pour la Grande Bretagne depuis le 1 juin, 24,500 balles. Pour le continent, 50,500 balles. Marché fermé à cause des fêtes.

Bourse de Lille du 31 janvier

Le marché, quoique très calme aujourd'hui, a cependant montré une légère amélioration, *Auchy, Azincourt* et *Lys* qui depuis longtemps perdaient tous les jours une partie de leur valeur ont obtenu une hausse, insignifiante, il est vrai, mais qui dans la situation actuelle du marché doit être notée; *Lys* surtout est particulièrement recherché, cette valeur atteindra croyons-nous des cours plus élevés car elle est peu offerte en ce moment.

Pour des causes que nous ignorons, mais que l'on pourrait attribuer aux manœuvres de la spéculation, *Marly* a fait un soubresaut inattendu et a été coté 125 frs au lieu de 75 frs, ancien cours.

En valeurs de Banque nous devons signaler la hausse graduelle qui atteint le *Crédit du Nord*, les actions de cette société ont fait successivement 525, 527.50, 530, 531.25 et 535 fr. depuis quelques jours.

BOURSE DE PARIS *Service gouvernemental*	29 JANV.	31 JANV.
3 0/0	84 25 ./.	84 30 ./.
3 0/0 amortissable	85 75 ./.	84 3[illegible] ./.
4 1/2 0/0	116 ./.	116 25 ./.
Emprunts 5 0/0	120 40 ./.	120 60 ./.

Service particulier	27 JAN.	31 JAN.
Act. Banque de France.	3795 00	3800 00
» Société générale.	633 00	627 00
» Crédit f. de France.	1537 00	1565 00
» Chemin autrichien.	588 00	597 00
» Lyon	1570 00	1565 00
» Est	772 00	773 00
» Ouest	855 00	862 00
» Nord	1740 00	1740 00
» Midi.	1162 00	1160 00
» Suez	1465 00	1465 00
5 % Péruvien	23 1/2	26 5/8
Act. Banq. ottom. (anc.)	544 00	547 00
« Banq. ottom. (nouv.)	2336 00	00 00
Londres court.	637 00	25 33 50
Créd. Mob. (act. nouv.)	25 36	660 00
Turc.	637 00	13 20

COURS du 29 janvier 1881

Huile de colza	.. .. à ..	..
Huile épurée pour quinquet	.. ..	.. ..
Lin du pays	.. ..	.. ..
Lin étranger	61 ..	.. ..
Caméline	.. ..	.. ..
Chanvre	.. ..	.. ..

MARCHÉ D'ANVERS du 29 janvier

Pétrole raffiné.	Payé.	Vendeurs
Disponible blanc	.. .. à	23 50 à .. ..
Janvier	.. ..	.. ..
Février	.. .. ..	23 .. ..
Mars	.. .. ..	23 .. ..

Marché calme.

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE du 29 janvier 1881

SUCRES	Cours offic.	Cours comm.	Offert.	Demande
Sucre ind. 88 degrès.	55 75	.. ..	.. ..	.. ..
— — nos 7 à 9..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en pain, 6k. nel	.. ..	117 50	.. ..	.. ..
Sucre numéro 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— indigène no 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betteraves dispon.	.. ..	.. ..	62 ..	61 50
— courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Grains disponibles	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— fin 1re q. dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Mélasse dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à livrer, 4 premiers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 janvier.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 4 d'été.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 3 derniers	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — 3 prochain	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Propriétaire-gérant ALFRED REBOUX.
Roubaix — Imp. ALFRED REBOUX.